

# BAUGY.COM

## Avril 2023



[www.commune-baugy18.fr](http://www.commune-baugy18.fr)



## LE MOT DU MAIRE

**Chers Balgyciennes et Balgyciens,  
Chers administrés,**

Dans ce numéro de votre Baugy.com spécial budget, vous pourrez mesurer le dynamisme de notre village.



Plus qu'un long discours, je préfère vous laisser parcourir ce petit journal très bien illustré.

Je voudrais juste souhaiter bonne chance à Jean Marc qui reprend les rênes de "Plus que du Vin" à Eric, féliciter Coralie et Sébastien pour leur nouveau "Fournil du Berry" et bien sûr, souhaiter une belle retraite bien méritée à Patricia après 25 années au service de la commune et de ses habitants, merci Mme Bourreau !



Bonne lecture .  
Votre maire,  
**Pierre Grosjean**

## CONCOURS MAISONS FLEURIES

Organisé par la commune, ce concours permet à chaque habitant de contribuer à l'amélioration du cadre de vie en participant au fleurissement et à l'embellissement de notre village.

**Pas d'inscription** : Le jury, constitué d'élus et d'agents communaux, passera début juillet dans toutes les rues de la commune pour admirer vos jardins visibles de la voie publique.

Seront pris en compte par le jury l'aspect général des plantations, la qualité et l'originalité des réalisations, la diversité végétale (volume de fleurissement, harmonie...) et l'entretien.



Les prix seront attribués en bons d'achat chez la fleuriste de Baugy.

## ACTUALITÉ LOCALE

### Le Fournil du Berry s'est déplacé !

Il arbore sa nouvelle façade **7 rue du Chancelier**.

Tél : 02.48.26.17.69



### Le nouveau "Plus que du Vin" est arrivé !

Eric Bernard a passé le flambeau à Jean-Marc Benoit.

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, et le dimanche de 10h à 12h30.

**6 rue de la Halle**

Tél : 02.48.26.36.64

[www.plusqueduvin.com](http://www.plusqueduvin.com)



# JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CASERNE DES POMPIERS

Comme dans la majorité des centres de secours du département, les pompiers de Baugy ont ouvert leurs portes à la population samedi 18 mars.

Cette journée marquait le départ d'une vaste **campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires** initiée par la Direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Cher. Le public venu rendre visite à nos pompiers a pu assister au Parcours Opérationnel (obligation annuelle pour tout sapeur-pompier), à une manœuvre incendie (feu de véhicule) et à une autre de secours routier. Les véhicules de secours étaient bien sûr visibles et leur fonctionnement et leur usage expliqués.

Et surtout, chacun a pu discuter avec ces hommes et ces femmes qui, toute l'année, se tiennent au service de la population.



**Vous avez envie de rejoindre l'équipe** et de consacrer une partie de votre temps libre au service des autres ? Contactez le chef de centre, le lieutenant Mickaël Mathiaud au 06.74.83.48.81

## PANNEAU POCKET

Afin d'être au plus près des Balgyciennes et des Balgyciens, Baugy s'est désormais dotée de PanneauPocket, une application d'informations et d'alertes, .

PanneauPocket est une application mobile qui nous permet de transmettre en temps réel des alertes, des actualités officielles locales et des messages de prévention.

Vous pouvez mettre la commune de Baugy en favori sur l'application, et vous pouvez également accéder aux informations de toutes les entités qui vous intéressent, communes et intercommunalités qui vous entourent, ainsi que tous les autres services qui y sont abonnés.

**L'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.**

Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités.

Toujours présent sur le téléphone mais aussi sur la tablette, **PanneauPocket est accessible également depuis un ordinateur :**

[www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com).

L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.



### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application **Play Store**, **App Store** ou **AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le **♥** à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

**Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !**  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket



# COUP D'ŒIL D



Cadets de la Gendarmerie - février



Accueil Familial et Social - février

## LE CHER EN BERRY



Salon de l'Agriculture - mars



Carnaval - mars



Chasse aux œufs - avril



Plantation lotissement de l'Églantine - janvier



# DANS LE RÉTRO



Assemblée générale - ACPG-CATM - mars



Randonnée pédestre Saligny-le-Vif - avril



Chorales - mars



Médaillés militaires - mars



Plantation lotissement des Mûriers - janvier



Travaux à la bibliothèque - avril



# BUDGET 2023

Le budget de la commune a été voté le 23 mars 2023.

Préparé par la commission finances et approuvé par délibération du conseil municipal, le budget prévoit les recettes et les dépenses de la commune de l'année. Il se présente en deux sections : Fonctionnement et Investissement.

Les deux sections doivent être présentées en équilibre, les recettes devant être égales aux dépenses. (voir le lexique en bas de page 7)

**Le budget 2023 est impacté par les événements survenus en 2022**, notamment la poursuite de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les coûts des matières premières et de l'énergie, et la dégradation de la halle de la salle des fêtes qui impose d'effectuer rapidement des travaux de réfection.

**Il prévoit cependant la poursuite des travaux programmés**, à savoir :

- L'enfouissement des réseaux électriques jusqu'à la place de Verdun et la rue du Marais
- La réfection du chemin de Gué
- L'aménagement du terrain de pétanque
- L'aménagement extérieur et paysager de la perception
- L'aménagement de la future boucherie
- Les études de rénovation de l'église de Saligny-le-Vif
- Plusieurs travaux de réfection et d'aménagements de bâtiments appartenant à la commune.



## Taxes

Les valeurs locatives qui servent de base de calcul à l'impôt local sont fixées par l'État.

**Elles augmentent cette année de 7,1%** pour suivre l'inflation.

**Le conseil municipal a donc choisi de ne pas augmenter la part communale et de conserver les mêmes taux que l'année dernière.**

- Taxe foncière bâtie : 32,05%
- Taxe foncière non bâtie : 23,92%
- Taxe d'habitation\* : 11,46 %

*\*La taxe d'habitation concerne les résidences secondaires. En 2023, aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.*

A titre comparatif, la moyenne nationale des taux est de :

- Taxe foncière bâtie : 36,24%
- Taxe foncière non bâtie : 42,46%

## TABLEAU BUDGÉTAIRE (k€)

Dépenses de Fonctionnement (k€)		Recettes de Fonctionnement (k€)	
Charges à caractère général	383	Excédent de fonctionnement reporté	191
Charges de personnel	489	Atténuation de charges	4
Autres charges de gestion courante	195	Produits de services, ventes diversés	53
Intérêts d'emprunts	21	Impôts et taxes	551
Charges exceptionnelles	2	Dotations, subventions et participations	494
Transfert entre sections	18	Autres produits de gestion courante	113
Virement à la section d'investissement	317	Transfert entre sections	18
<b>Total</b>	<b>1 424</b>	<b>Total</b>	<b>1 424</b>
Dépenses d'Investissement (k€)		Recettes d'Investissement (k€)	
Déficit d'investissement reporté	450	Versement de la section de fonctionnement	317
Emprunts et dettes assimilés	128	Dotations, fonds divers et réserves	534
Immobilisations incorporelles	10	Subventions d'équipement reçues	594
Subventions d'équipement versées	70	Emprunts et dettes assimilés	200
Immobilisations corporelles	987	Transfert entre sections	18
Transfert entre sections	18		
<b>Total</b>	<b>1 663</b>	<b>Total</b>	<b>1 663</b>



## PISCINE

« La piscine ouvre en 1963 après plus de dix ans de démarches.

En effet, le premier projet avait été adopté en 1950 sur la proposition du maire Abel Lecomte de créer un « établissement de bains-douches » puis un bassin de natation qui sera à la disposition des écoles et des associations sportives.

L'étude sera confiée à Monsieur Trotignon, architecte à Bourges, qui est souvent consulté par la commune.

Le projet est finalement adopté en janvier 1955 par la municipalité de Monsieur Duteil.

Les subventions sont touchées en 1959. »

Jacqueline Degueret et Jeanne Jacquet (1997).

Extrait du livre « Baugy ».

Première du département, la piscine de Baugy vieillit, mais les balgyciens y sont très attachés.

C'est un peu comme une grand-mère qui a eu une vie bien remplie et qui a connu des années exceptionnelles, mais aussi des drames.

Malgré les contraintes, les municipalités successives se sont toujours donné les moyens d'ouvrir la piscine chaque été.

Aujourd'hui, des travaux majeurs doivent être entrepris.

Les conditions climatiques ont provoqué ces dernières années un important affaissement des plages.

Même si le bassin reste intact, la sécurité des baigneurs ne peut plus être assurée.



**La municipalité est contrainte de ne pas ouvrir la piscine cette année.**

Des études réalisées par la commune font apparaître un budget prévisionnel de travaux d'environ 2,5 millions d'euros.

Les partenaires financiers (État, région, département) acceptent de participer au financement, sous réserve que la piscine de Baugy devienne un équipement communautaire.

Les démarches sont en cours pour classer le bassin de Baugy comme équipement de la Communauté de Communes de la Septaine.

C'est la seule solution pour maintenir un tel service sur notre territoire au profit de tous les Septainais.

## STATIONNEMENT

Nous tenons à rappeler que, comme il est précisé dans le Code de la Route, **les trottoirs ne sont pas prévus pour le stationnement des véhicules** mais pour le passage sécurisé des piétons, même dans un village rural.



Où passent les piétons, notamment les mères de famille accompagnées d'enfants en bas âge, avec poussettes ou landaus, si les véhicules occupent tout l'espace ?

Sur la route, bien sûr avec les risques que cela représente !

Pensez-y la prochaine fois que vous stationnerez à Baugy, et respectez le Code de la Route !

Il vaut mieux faire quelques pas en se garant un peu plus loin que de risquer de causer un accident à cause d'une incivilité passible d'une **amende de 135€**.

## PETIT LEXIQUE

### Dépenses de fonctionnement

Elles représentent les dépenses courantes de la commune, telles que l'entretien des bâtiments et du matériel, l'électricité, les assurances, les charges de personnel, les cotisations salariales, les fournitures et les remboursements des intérêts d'emprunts.

### Recettes de fonctionnement

Ce sont les dotations de l'Etat, les impôts et taxes, les subventions, les loyers...

### Dépenses d'investissement

Elles se composent des achats de matériel, du remboursement du capital des emprunts, des travaux importants, etc.

### Recettes d'investissement

On y trouve notamment la récupération de la TVA sur les travaux, les taxes d'équipement et d'aménagement, ainsi que l'excédent de fonctionnement reporté de l'année précédente.

## JARDINAGE ET BRICOLAGE

Les beaux jours reviennent, et avec eux les travaux de jardinage et de bricolage reprennent.

Cependant, pour la bonne cohabitation de tous, **des règles existent** pour les horaires d'utilisation d'outils ou appareils bruyants :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h



**Ces règles s'appliquent à tous les particuliers.**

Lorsque vous jardinez, tondez, nettoyez, désherbez,... sur votre parcelle, profitez-en pour entretenir vos trottoirs.



Un arrêté municipal fixe les obligations des propriétaires et locataires :

« Au droit de leurs façades ou clôtures, les riverains sont tenus d'assurer le nettoyage, balayage et désherbage des trottoirs sur toute la largeur (1,20 m en l'absence de trottoir) ».

### Brûlage

**Il vous est rappelé que tout brûlage est interdit.**

Les déchetteries du SICTREM sont à votre disposition pour y déposer ce que vous seriez tentés de brûler, papiers et déchets verts notamment.



### Bon Plan

Sur demande formulée auprès de la Mairie, un camion de la commune peut être déposé le vendredi soir à proximité de votre jardin. Vous pourrez ainsi déposer dans la benne vos déchets verts uniquement. Il sera récupéré le lundi matin par un employé municipal pour l'évacuation en déchetterie. **Ce service est gratuit** (2 fois / an).



## DATES À RETENIR

- Randonnée pédestre du **1<sup>er</sup> mai** organisée par le comité des fêtes. Trois parcours de 6, 13 et 22km sont prévus.
- Cérémonie du **8 mai** aux trois monuments aux morts.
- Spectacle et forum à la salle des fêtes autour du thème "Ma retraite, j'en profite à Baugy" le **14 juin**.
- Brocante le **18 juin** et Puces Musicales les 17 et 18. Réservation : Lyre de Baugy au 06.72.79.16.77
- Concert à la salle des fêtes de Baugy, le mardi **20 juin**, sur le thème des 4 saisons. Pôle seniors, Epide, école élémentaire.
- Course de vélo « Prix de la commune de Baugy » le **30 juin**




## COMMUNICATION


### Artisans, commerçants et associations

Transmettez-nous vos informations pour que nous les fassions paraître sur le site Internet et les réseaux sociaux de la mairie !

Information : [f.esbert@commune-baugy18.fr](mailto:f.esbert@commune-baugy18.fr)

## CONTACT

 Mairie de Baugy  
1 rue du Chancelier  
18800 Baugy

 02.48.26.15.28

 [commune-baugy18.fr](mailto:commune-baugy18.fr)

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi et jeudi :  
9h00 à 12h et 14h00 à 17h30  
Mardi et vendredi : 9h à 12h  
Samedi : 10h à 12h

